



Ministère du Procureur général

A photograph of the Ontario Court of Justice building, a large, classical-style stone structure with a prominent portico supported by columns. The building is viewed through the bare branches of trees in the foreground, suggesting a winter or early spring setting. The text "Programme de stages en droit 2008-2009" is overlaid on the image.

Programme de stages en droit 2008-2009

Dernière révision : mars 2007

UNE MYRIADE DE POSSIBILITÉS	1
FOIRE AUX QUESTIONS	2
COMMENT PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE?	2
QUAND PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE?	2
QUELLE SERA MA RÉMUNÉRATION?	2
QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS D'INSTRUCTION ET LES RESSOURCES OFFERTES AUX STAGIAIRES?	2
QUELLE EST LA POLITIQUE DE RÉEMBAUCHAGE DU MINISTÈRE?	3
À QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES?	3
PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DU DROIT CRIMINEL.....	5
BUREAU DES AVOCATS DE LA COURONNE – DROIT CRIMINEL.....	5
BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE ..	7
PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES JURIDIQUES	13
DIRECTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL.....	13
BUREAUX DES AVOCATS DE LA COURONNE - DROIT CIVIL	15
MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION	17
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS	18
MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES ET MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	20
MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES - BUREAU DES OBLIGATIONS FAMILIALES	21
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.....	23

MINISTÈRE DES FINANCES	25
MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX. 27	
(ANCIENNEMENT SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION ET MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOUMMATEURS ET AUX ENTREPRISES)	27
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE ET MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ	30
MINISTÈRE DU TRAVAIL	32
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT	33
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	34
PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES DE JUSTICE À LA FAMILLE.....	36
BUREAU DE L'AVOCAT DES ENFANTS	36
LE BUREAU DU TUTEUR ET CURATEUR PUBLIC ...	38
PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES POLITIQUES	39
DIVISION DES POLITIQUES.....	39
PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX	41
DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX (POLITIQUES)	41
PROFIL DES BUREAUX – COMMISSIONS ET TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS.....	43
COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE	43
TRIBUNAL DE L'ENVIRONNEMENT	45
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO....	47

UNE MYRIADE DE POSSIBILITÉS



Le gouvernement ontarien, le plus grand « cabinet d'avocats » en Ontario, offre aux stagiaires en droit et aux étudiants en droit d'été l'un des milieux juridiques les plus diversifiés qui soient dans la province. Le ministère du Procureur général (MPG) emploie des avocats dans tous les secteurs gouvernementaux de l'Ontario. Le stage au ministère offre l'avantage de la diversité et des ressources propres à un grand cabinet d'avocats, tout en présentant les avantages des petits cabinets.

Le gouvernement de l'Ontario emploie au total plus de 1 300 avocats et, en moyenne, environ 100 stagiaires en droit et une trentaine d'étudiants en droit d'été chaque année. Nous nous spécialisons dans presque tous les domaines importants du droit : le droit constitutionnel, le droit pénal, le droit de la santé, le droit de l'environnement, le droit de la famille, le droit fiscal, le droit des sociétés, le droit commercial, le droit du travail et le droit en matière d'emploi. Un stage au ministère du Procureur général met les étudiants en contact avec les rouages du gouvernement et le processus de réforme du droit.

Les stagiaires participent directement au travail important et utile dans l'intérêt public. C'est une excellente formation à une carrière et la variété et la qualité de notre travail sont absolument inégalables.

Outre un programme d'orientation offert à tous les stagiaires en septembre, plusieurs autres séminaires éducatifs sont conçus et offerts exclusivement aux stagiaires du ministère au cours de l'année. Nos avocats superviseurs ont à cœur la formation des étudiants et ceux-ci reçoivent la direction, le soutien et les évaluations nécessaires pour faire de leur stage une expérience vraiment formatrice.

Nous espérons que cette brochure vous fournira un aperçu des nombreuses possibilités qu'offre le gouvernement de l'Ontario aux stagiaires en droit et aux étudiants en droit d'été. Le stage au sein de la fonction publique de l'Ontario peut vous offrir une carrière juridique intéressante et enrichissante. Le ministère peut offrir aux candidats et candidates choisis des postes comme stagiaires ou comme avocats débutants.

Nous vous encourageons à communiquer avec le ou les bureaux qui vous intéressent. Nous serons heureux de recevoir votre demande d'emploi et de vous rencontrer.

Dan L. Goldberg
Président
Comité des emplois d'été des étudiants et des
stages en droit
Ministère du Procureur général

Teresa Doxen
Coordonnatrice
Recrutement et perfectionnement stratégique
du personnel juridique
Ministère du Procureur général

FOIRE AUX QUESTIONS

COMMENT PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE?

Chaque bureau individuel effectue son propre processus de recrutement. Par conséquent, les candidats et candidates doivent présenter leurs demandes directement à chaque bureau dans lequel ils souhaiteraient travailler.

Pour la majorité des bureaux, la trousse de demande doit comprendre un CV, une lettre d'accompagnement et les relevés de notes du diplôme de premier cycle et de la faculté de droit.

La majorité des bureaux du MPG acceptent les photocopies des transcriptions officielles. **Veuillez examiner les profils des bureaux indiqués dans le présent document pour confirmer les exigences propres à chaque bureau.**

QUAND PUIS-JE POSER MA CANDIDATURE?

La majorité des bureaux suivent les procédures du Barreau du Haut-Canada (BHC) pour le recrutement. Toutefois, il y a quelques bureaux du MPG qui procèdent au recrutement en ne se conformant pas aux directives établies par le BHC. Traditionnellement, ces bureaux comprennent les programmes de stage à la Cour d'appel de l'Ontario, à la Cour supérieure de justice et au ministère des Services gouvernementaux.

Ces procédures sont mises à jour annuellement et prévoient les échéances que les bureaux et stagiaires doivent suivre. Les procédures sont affichées sur le site Web du BHC. Nous conseillons aux candidats et candidates d'examiner ces échéances.

QUELLE SERA MA RÉMUNÉRATION?

La rémunération sera de 1144 \$ par semaine à compter du 1^{er} août 2008, plus 3 % au lieu des avantages garantis. Ils auront également droit à 10 jours de vacances payées pour la période de stage et aux jours de congé fériés payés pendant la période de stage. Les étudiants recevront une allocation pédagogique de 4500 \$ dans le cadre de leur rémunération. Tous les stagiaires en droit sont représentés par l'Association des avocats de la Couronne à laquelle ils devront payer des cotisations de 1 %.

QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS D'INSTRUCTION ET LES RESSOURCES OFFERTES AUX STAGIAIRES?

Possibilités d'instruction

Le ministère du Procureur général a un comité d'étudiants actif qui est composé d'avocats de diverses directions juridiques et représentants des ressources humaines. Le comité organise une séance d'orientation pour les nouveaux stagiaires en droit ainsi qu'une série de séminaires éducatifs d'une demi-journée portant sur divers sujets et compétences utiles pour toute personne qui effectue un stage ou qui pratique le droit au sein du gouvernement de l'Ontario.

Outre les programmes établis par le comité d'étudiants du ministère, certaines directions organisent des séminaires et des ateliers internes à l'intention des stagiaires et étudiants.

Les étudiants sont encouragés à participer à des programmes éducatifs établis par des organismes externes comme l'Ontario Bar Association et le Barreau du Haut-Canada. Les étudiants participent aussi à des activités sociales organisées par leur bureau.

Bibliothèque de droit

La Bibliothèque de droit du ministère du Procureur général fournit aux stagiaires en droit des services de recherche juridique et des renseignements complémentaires. La bibliothèque possède une vaste collection d'ouvrages, dont les publications du ministère, et peut également fournir des renseignements électroniques aux utilisateurs. La collection se compose de recueils de législation et de jurisprudence du Canada et du Royaume-Uni ainsi que de quelques recueils de législation des États-Unis et de l'Australie. À cela s'ajoute une grande sélection de sources secondaires sous forme de documents gouvernementaux, de manuels scolaires, de revues de droit et de services de mise à jour sur feuillets mobiles.

Parmi les services offerts par la bibliothèque figurent l'accès à plusieurs bases de données en ligne, des services de référence, des visites de la bibliothèque, des séminaires de recherche juridique, des prêts entre bibliothèques, un service de retrait et de restitution en collaboration avec l'Université de Toronto, et des services de lecture et d'impression de matériel sur microfilms et microfiches. La Bibliothèque met également à la disposition de ses usagers des ordinateurs avec un accès à Quicklaw par modem.

QUELLE EST LA POLITIQUE DE RÉEMBAUCHAGE DU MINISTÈRE?

Après leur année de stage, tous les étudiants font l'objet d'une évaluation écrite officielle. Selon les résultats de l'évaluation et la recommandation de leur superviseur, les stagiaires peuvent être inscrits à la banque de réembauchage des candidats du ministère du Procureur général pour une période de 24 mois, ce qui leur donne un avantage concurrentiel par rapport aux candidats extérieurs à la fonction publique, pour des postes de débutants.

De nombreux stagiaires qui font leur stage au ministère du Procureur général trouvent du travail comme avocats dans l'année qui suit l'obtention de leur admission au Barreau, soit dans le bureau où ils ont effectué leur stage soit dans une autre division du ministère.

À QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES?

Pour de plus amples renseignements sur le ministère du Procureur général, consultez le site Web à www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp. On trouvera les sites Web d'autres ministères sur le site Web principal du gouvernement de l'Ontario à www.gov.on.ca.

Les personnes-ressources pour chaque bureau sont indiquées dans la présente brochure. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter :

Teresa Doxen
Coordonnatrice, Recrutement et perfectionnement
stratégique du personnel juridique
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 3^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
Tél. : 416-326-2449
Courriel : teresa.doxen@ontario.ca

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DU DROIT CRIMINEL

BUREAU DES AVOCATS DE LA COURONNE – DROIT CRIMINEL

Personne-ressource :

Jennifer Woollcombe
Coprésidente, Comité des stagiaires en droit
Bureau des avocats de la Couronne – Droit
criminel
720, rue Bay, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
Ligne directe : 416-326-4604
Télé. : 416-326-4656
jennifer.woollcombe@jus.gov.on.ca

Karen Shai
Coprésidente, Comité des stagiaires en droit
Bureau des avocats de la Couronne – Droit
criminel
720, rue Bay, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
Ligne directe : 416-326-8913
Télé. : 416-326-4656
karen.shai@jus.gov.on.ca

Postes offerts : 10**Site Web :**

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp>

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande :

Veuillez présenter au moins une lettre de référence liée au domaine juridique.
Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer :
416-326-4600

APERÇU

Le Bureau des avocats de la Couronne – Droit criminel est l'instance d'appel la plus importante et celle qui connaît la charge de travail la plus lourde au pays. Les avocats du Bureau des avocats de la Couronne – Droit criminel ont la responsabilité, au nom de la Couronne, de préparer et de plaider tous les appels issus de poursuites par voie de mise en accusation en Ontario en vertu du *Code criminel*. Ces appels sont défendus devant la Cour d'appel de l'Ontario à Toronto et devant la Cour suprême du Canada à Ottawa. Plus de la moitié de la charge de travail du Bureau porte sur les appels criminels. Le Bureau s'occupe aussi des poursuites relatives à une grande variété de causes au niveau de la première instance, notamment les poursuites de ceux qui sont impliqués dans des affaires portant sur l'administration de la justice, des fraudes à grande échelle et le crime organisé.

Les avocats sont responsables de tous les aspects des appels en matière criminelle devant la Cour d'appel de l'Ontario et la Cour suprême du Canada. Ce travail comprend la présentation des observations écrites et des plaidoiries, le maintien de contacts continus avec les bureaux des procès, la police, les victimes, les avocats de la défense et les autres parties intéressées.

Les avocats sont aussi responsables des poursuites, souvent de l'étape préalable à l'inculpation jusqu'à la conclusion de la cause, soit devant la Cour de justice de l'Ontario, soit devant la Cour supérieure de justice.

Outre les affaires du contentieux, les avocats fournissent une série de services juridiques spécialisés aux procureurs de la Couronne et aux corps de police partout en Ontario. Ces services couvrent une vaste gamme de domaines, notamment les recours extraordinaires, les mandats de perquisition, l'écoute électronique, les extraditions, les demandes de preuve à l'étranger et l'aide aux juridictions territoriales étrangères.

Le bureau est situé au centre-ville de Toronto.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Chaque stagiaire en droit a un tuteur. Celui-ci est chargé d'encadrer le stagiaire en lui assignant le travail, en lui prodiguant conseils et directives et en veillant à ce qu'il bénéficie d'une expérience variée au cours de son emploi d'été. Les stagiaires aident les avocats à se préparer aux procès et appels. Ils apportent leur aide dans une mesure qui varie d'un dossier à l'autre, mais généralement voici ce que l'on attend d'eux :

- préparer des mémorandums de recherche sur des questions juridiques;
- rédiger des mémoires;
- résumer les preuves (transcriptions ou déclarations de témoins);
- assister aux audiences des tribunaux pour seconder les avocats de la Couronne dans les poursuites et les appels. On demande à l'étudiant qui aide un avocat dans un dossier d'assister à l'instance judiciaire correspondante, qu'il s'agisse d'un procès ou d'un appel; l'étudiant est aussi invité à participer à toutes les réunions connexes, notamment les entrevues avec les témoins, les conférences préparatoires ou d'autres pourparlers portant sur la résolution de la cause;
- participer à tous les séminaires de formation internes. Le Bureau organise un certain nombre de séances de formation en droit criminel tout au long de l'année. Certaines de ces séances sont destinées aux avocats, mais les étudiants sont invités à y assister; d'autres sont organisées spécifiquement pour les étudiants.

En raison de la nature exigeante de la gestion de cas effectuée par le Bureau, les avocats confient aux stagiaires en droit des responsabilités considérables et variées, touchant presque tous les aspects de la préparation des causes. On s'attend à ce qu'au terme de l'année de stage, les étudiants aient acquis les compétences et l'expérience nécessaires pour travailler comme avocats au Bureau, au sein du réseau des procureurs de la Couronne ou dans les ministères provinciaux ou encore comme avocats de la défense ou ailleurs dans le système de justice. Le Bureau des avocats de la Couronne – Droit criminel est engagé à fournir aux étudiants les meilleurs stages en droit criminel du Canada.

BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE

Personne-ressource : Veuillez consulter la liste ci-après

Postes offerts : 20

Site Web :

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp>

Échéance pour présenter les demandes : Bureau de Toronto, le 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

D'autres bureaux suivent le calendrier de l'Association des avocats de la Couronne ou d'autres calendriers; veuillez consulter la liste des personnes-ressources ci-après pour connaître les dates particulières.

Autres exigences concernant la demande : Veuillez joindre 3 lettres de référence à votre demande.

APERÇU

C'est au réseau des procureurs de la Couronne qu'incombe la poursuite de l'immense majorité des affaires criminelles en Ontario. Le réseau compte des bureaux organisés localement, dans lesquels travaillent des procureurs adjoints de la Couronne sous la supervision d'un procureur de la Couronne. Pour assurer une poursuite efficace, les procureurs adjoints de la Couronne doivent apprendre à maîtriser tous les aspects du contentieux, notamment la préparation de la cause, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins, l'utilisation des preuves médico-légales, l'argumentation juridique et l'art de s'adresser au jury. Il n'existe pas de meilleur moyen de cultiver ses talents d'avocat que d'entreprendre une carrière à titre de procureur adjoint de la Couronne.

Outre le travail concernant les procès, les procureurs adjoints de la Couronne peuvent fournir une gamme de services connexes. Ils peuvent fournir des conseils juridiques à la police durant les enquêtes; ils aident la police à obtenir les mandats de perquisition; ils examinent les dossiers de la police et procèdent à un « filtrage des accusations », méthode qui permet d'éliminer les accusations lorsqu'il n'y a pas une chance raisonnable de condamnation, et essaient de faciliter la résolution raisonnable des causes avant l'instruction dans la mesure du possible.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Chaque bureau s'efforce de fournir aux étudiants une excellente expérience de stage dans le domaine du droit pénal. Au terme de l'année de stage, nombreux sont les stagiaires qui deviennent procureurs adjoints de la Couronne, alors que d'autres décident de travailler dans un cabinet privé comme avocats de la défense. Dans un cas comme dans l'autre, un stage dans un bureau du procureur de la Couronne est un moyen idéal d'entreprendre une carrière en droit pénal.

Dans les poursuites, les stagiaires travaillent avec les procureurs adjoints de la Couronne. Le stagiaire travaille en étroite collaboration avec l'avocat dans tous les aspects de l'instruction, notamment la recherche juridique, la divulgation, les conférences préparatoires au procès avec les avocats de la défense, les entrevues avec les témoins, la préparation des interrogatoires principaux et des contre-interrogatoires, la préparation des conclusions finales et bien plus. Durant leur année de stage, les étudiants ont également la possibilité de poursuivre une variété d'infractions provinciales, apprenant ainsi les rudiments de la plupart des compétences requises en matière d'instruction. À la fin de l'année de stage, on s'attend à ce que les étudiants stagiaires possèdent une formation suffisante pour travailler efficacement comme poursuivant débutant.

De nombreux bureaux des procureurs de la Couronne de la province engagent un ou plusieurs stagiaires en droit. Chaque bureau engage directement ses propres stagiaires. Par conséquent, vous devez adresser votre demande directement à chacun des bureaux locaux des procureurs de la Couronne qui vous intéresse. Voici les adresses des bureaux qui embauchent des stagiaires ainsi que le nom de la personne-ressource :

BUREAUX DES PROCUREURS DE LA COURONNE

CES BUREAUX SUIVENT LES DIRECTIVES DU BARREAU DU HAUT-CANADA POUR LE RECRUTEMENT DES STAGIAIRES EN DROIT

Personnes-ressources	Numéros des personnes-ressources	Postes de stage prévus
Région de Toronto		
Paul Culver Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice, salle 101 361, avenue University Toronto (Ontario) M5G 1Y1	Tél. : 416-327-5990 Téléc. : 416-327-6056	2
Connie Cortese Bureau du procureur de la Couronne de North York 1000, avenue Finch Ouest Downsview (Ontario) M3J 2V5	Tél. : 416-314-4222 Téléc. : 416-314-4234	1
Sarah Welch Bureau du procureur de la Couronne 2201, avenue Finch Ouest, 4 ^e étage Toronto (Ontario) M9M 2Y9	Tél. : 416-314-3936 Téléc. : 416-314-3949	1
Victoria Adams Chef des opérations intérimaire Bureau du procureur de la Couronne de Scarborough 1911, avenue Eglinton Est Scarborough (Ontario) M1L 2L8	Tél. : 416-325-7073 Téléc. : 416-326-9907	1

Région du Centre-Est		
Paul Tait Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice 50, rue Eagle Ouest Newmarket (Ontario) L3Y 6B1	Tél. : 905-853-4800 Téléc. : 905-853-4849	1
John Scott Bureau du procureur de la Couronne 3000, rue Garden, bureau 300 Whitby (Ontario) L1R 2G6	Tél. : 905-430-4150 Téléc. : 905-430-4151	1
Lorne McConnery Bureau du procureur de la Couronne 114, rue Worsley Barrie (Ontario) L4M 1M1	Tél. : 705-739-6665 Téléc. : 705-739-6551	1
Région du Centre-Ouest		
Timothy Power Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice 45, rue Main est, bureau 441 Hamilton (Ontario) L8N 2B7	Tél. : 905-645-5260 Téléc. : 905-645-5261	1
Mark Saltmarsh Procureur de la Couronne Grenville & William Davis Palais de justice, bureau 100, 5 ^e étage 7755, rue Hurontario Brampton (Ontario) L6W 4T6	Tél. : 905-456-4777 Téléc. : 905-456-4780	1
Brian O'Marra Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice 491, avenue Steeles Est Milton (Ontario) L9T 1Y7	Tél. : 905-878-7291 Téléc. : 905-878-7423	1

Région de l'Ouest		
Natalino Bernardon Bureau du procureur de la Couronne Cour de justice de l'Ontario 200, rue Chatham Est, 5 ^e étage Windsor (Ontario) N9A 2W3	Tél. : 519-253-1104 Téléc. : 519-253-1813	0
Mary Potter Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice, rez-de-chaussée B London (Ontario) N6A 2P3	Tél. : 519-660-3003 Téléc. : 519-660-3087	1
William Wilson Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice, 3 ^e étage 200, rue Frederick Kitchener (Ontario) N2H 6P1	Tél. : 519-741-3222 Téléc. : 519-570-0031	1
Région du Nord		
John Luczak Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice 155, rue Elm Sudbury (Ontario) P3C 1T9 Date d'échéance : le 8 juin 2007	Tél. : 705-564-7698 Téléc. : 705-564-7690	1
John Holland Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice 360, rue Plouffe North Bay (Ontario) P1B 9L5 Date d'échéance : le 8 juin 2007	Tél. : 705-495-8313 Téléc. : 705-495-8363	1
Richard Cummine Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice de Kenora 216, rue Water, rez-de-chaussée Kenora (Ontario) P9N 1S4 Date d'échéance : le 8 juin 2007	Tél. : 807-468-2835 Téléc. : 807-468-2840	1

Région de l'Est		
Hilary McCormack Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice 161, rue Elgin, bureau 3045 Ottawa (Ontario) K2P 2K1	Tél. : 613-239-1200 Téléc. : 613-239-1214	2
Bruce Griffith Bureau du procureur de la Couronne Palais de justice de comté Rue Court Kingston (Ontario) K7L 2N4	Tél. : 613-548-6220 Téléc. : 613-548-6692	1

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES JURIDIQUES

DIRECTION DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Personne-ressource :

Rochelle Fox, avocate
Direction du droit constitutionnel
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1

Ligne directe : 416-326-4453
N^o principal : 416-326-4460
Télec. : 416-326-4015
Courriel : rochelle.fox@ontario.ca

Autre personne-ressource
Vanessa Yolles, avocate, Direction du droit
constitutionnel
416-212-4111 ou vanessa.yolles@ontario.ca

Postes offerts : 3**Site Web :** www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-326-4460.

APERÇU

Les avocats de la Direction comparaissent au nom du gouvernement principalement dans des causes constitutionnelles non pénales. Il s'agit de contestations en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Voici quelques exemples de causes dans lesquelles des avocats de la Direction ont comparu et plaidé : *Auton c. la Colombie-Britannique* (financement de la thérapie pour les enfants autistes); *Little Sisters c. le Canada (n^o 2)* (coûts anticipés pour contentieux fondé sur la Charte); *Harper c. le Canada* (plafond des dépenses des tierces parties durant les élections); *M. c. H.* (définition de conjoint dans la *Loi sur le droit de la famille*); *Eldridge c. la Colombie-Britannique* (droit à des interprètes du langage des signes dans l'accès aux services de santé); *Lovelace c. l'Ontario* (distribution des profits du Casino Rama aux bandes des Premières nations); cause *Eurig Estate* (validité des frais d'homologation de l'Ontario); et *Vriend c. l'Alberta* (orientation sexuelle et le *Code des droits de la personne* de l'Alberta).

La Direction conseille le gouvernement sur des questions de politiques et de réforme constitutionnelles. Ces conseils touchent le processus de révision constitutionnelle et la recherche de nouvelles mesures en faveur de l'unité nationale. Ils portent sur des questions relatives aux droits des Autochtones et aux initiatives constitutionnelles connexes, telles que l'Entente cadre sur l'union sociale canadienne, les accords du lac Meech et de Charlottetown.

Cette Direction prépare aussi des avis écrits pour différents ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario. Dans ces avis, elle examine les lois existantes et proposées, afin de s'assurer qu'elles sont conformes à la *Loi constitutionnelle de 1867* et à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES

Les stagiaires aident les avocats dans tous les aspects de leur travail juridique, notamment la recherche, la rédaction de mémoires et autres documents juridiques. Ils comparaissent et participent aussi aux audiences des tribunaux judiciaires et administratifs.

BUREAUX DES AVOCATS DE LA COURONNE - DROIT CIVIL

Personne-ressource :

Lorraine Noronha

Adjointe administrative au comité des stagiaires

Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil

Ministère du Procureur général

720, rue Bay, 8^e étage

Toronto (Ontario) M5G 2K1

Ligne générale : 416-326-4008

Télec. : 416-326-4181

Autre personne-ressource :

Tom Bell

Avocat - Bureau des avocats de la Couronne –

Droit civil

Ligne générale : 416-326-4008

Télec. : 416-326-4181

Courriel : tom.bell@ontario.ca

Postes offerts : 6

Site Web : www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/default.asp

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : Veuillez joindre deux lettres de référence, les transcriptions de votre diplôme de premier cycle et de votre faculté de droit; si vous êtes en deuxième année, indiquez aussi votre choix de cours prévus pour la 3^e année.

APERÇU

Le Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil (le « BAC – Droit civil ») est le centre du contentieux des affaires civiles du gouvernement de l'Ontario. Le Bureau offre aussi des conseils et opinions juridiques sur une vaste gamme de questions litigieuses et controversées. Les avocats du BAC – Droit civil représentent la Couronne dans des affaires impliquant un intérêt public important. Le mandat principal du Bureau est de protéger les intérêts de la population ontarienne et de préserver la règle de droit. Nous plaidons à tous les échelons du système judiciaire, y compris le palier le plus élevé qui est la Cour suprême du Canada, ainsi que devant une variété de tribunaux administratifs et dans le cadre d'enquêtes.

Le travail au BAC – Droit civil est très varié, car nos dossiers portent sur les responsabilités de programmes touchant chacun des ministères provinciaux, du ministère de l'Agriculture au ministère des Transports et notre clientèle comprend des particuliers, des organismes, des ministères et la Couronne de droit de l'Ontario. Notre travail comprend les litiges civils de nature générale, le droit administratif, les litiges touchant les Autochtones, les recours collectifs, les services consultatifs, les causes relatives au droit des sociétés, au droit commercial et autres domaines.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Le stage auprès du Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil est une excellente occasion aux étudiants qui veulent devenir des avocats-plaideurs, qui se demandent en quoi consistent la pratique ou les conseils en matière de droit public, et qui attendent de leur stage non seulement une possibilité de travail, mais également une occasion de faire des choses intéressantes, d'apprendre et de se perfectionner pendant l'année.

Nos stagiaires en droit fournissent à notre Direction un travail de haute qualité et des analyses approfondies. Ils travaillent souvent dans des délais serrés. Grâce à notre système de rotation parmi nos avocats, les stagiaires touchent à tous les aspects de nos fonctions variées et de nos styles de travail. Les étudiants qui cherchent une expérience de stage diversifiée trouveront un milieu enrichissant au Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil.

En plus de prêter main forte aux dossiers importants, les étudiants s'occupent seuls de dossiers des petites créances. Les affaires des petites créances contiennent souvent des questions très importantes reliées à l'administration de la justice et à l'intérêt public et les étudiants ont l'occasion de mener ces affaires jusqu'à l'instruction ou jusqu'à leur résolution finale.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CIVIQUES ET DE L'IMMIGRATION

Personne-ressource :

Peter Birnbaum, avocat
Direction des services juridiques
Ministère des Affaires civiles et de l'Immigration
400, avenue University, 5^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2R9

Ligne directe : 416-314-7017
Renseignements généraux : 416-314-7025
Télec. : 416-314-7038
Courriel : peter.birnbaum@mci.gov.on.ca

Postes offerts : 1

Site Web : www.citizenship.gov.on.ca/french/index.html
www.culture.gov.on.ca/french/index.html
www.tourism.gov.on.ca/french/index.html

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

APERÇU

La Direction des services juridiques offre des conseils juridiques stratégiques aux ministères des Affaires civiles et de l'Immigration et de la Culture, du Tourisme et des Loisirs, à un certain nombre d'organismes, au Secrétariat des affaires des personnes âgées de l'Ontario et à la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de politiques, de législation et d'administration.

Les avocats de la Direction soumettent des avis juridiques, rédigent des documents juridiques et participent aux programmes de formation du personnel. Les membres du personnel de la Direction rédigent également des projets de loi, des règlements et des décrets conformément aux politiques du gouvernement.

Des services juridiques sont dispensés dans les secteurs du droit commercial et du droit des sociétés, du droit immobilier, du droit administratif, de la propriété intellectuelle, de l'interprétation des lois, de la protection de la vie privée et du droit de la Couronne.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires ont l'occasion d'effectuer des recherches juridiques et de soumettre des avis, et peuvent être amenés à contribuer à la rédaction des projets de loi, des ordonnances ministérielles, des contrats et d'autres documents juridiques. Ils participent en outre à l'examen de documents commerciaux ainsi qu'aux recherches de sociétés et de titres.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS

Personnes-ressources :

Heather Plewes, avocate
Direction des services juridiques
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels
777, avenue Memorial
Orillia (Ontario) L3V 7V3

Ligne directe : (705) 329-6883
Renseignements généraux : 705-329-6888
Téléc. : 705-329-6882
Courriel : Heather.Plewes@ontario.ca

Marnie Bacher, avocate
Direction des services juridiques
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels
77, rue Grenville, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5S 1B3

Ligne directe : (416) 314-7647
Renseignements généraux : 416-314-3509
Téléc. : 416-314-3518
Courriel : Marnie.Bacher@ontario.ca

Postes offerts : 2
(1 à Orillia et 1 à Toronto)

Site Web : www.mpss.jus.gov.on.ca

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience au bureau de Toronto, veuillez composer : 416-314-3509.

APERÇU

Le mandat du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels est de veiller à ce que les communautés de l'Ontario puissent compter sur le soutien et la protection de systèmes de maintien de l'ordre et de la sécurité publique sûrs, sécuritaires, performants, efficaces et responsabilisés.

Les responsabilités du ministère peuvent être classées dans trois grandes catégories :

Services correctionnels :

- sont chargés de la mise sur pied, du fonctionnement et de la supervision des établissements correctionnels de l'Ontario où sont gardés les adultes, et des bureaux de probation et de libération conditionnelle;
- ont compétence sur les contrevenants adultes en probation, tel qu'il est prévu par la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées;
- offrent les programmes et établissements visant à faciliter la réadaptation des délinquants.

Sûreté et sécurité publique :

- assurent la sécurité physique et économique de l'Ontario, sous l'égide du commissaire à la sécurité publique, en coordonnant les initiatives de sécurité publique offertes par les organisations de services municipaux, d'incendie et d'urgence à l'intérieur et à l'extérieur de la province;
- offrent des programmes et encouragent les partenariats, afin de minimiser ou d'éliminer les risques pour les particuliers et les biens grâce à des initiatives de sensibilisation du public, de mesures d'urgence, d'enquêtes scientifiques, et en coordonnant les services de sécurité-incendie et le réseau des coroners.

Services policiers :

- supervisent les services policiers à l'échelle de l'Ontario, notamment ceux de la Police provinciale de l'Ontario (O.P.P.);
- délivrent des permis, réglementent et surveillent les activités des organismes et des particuliers offrant des services privés d'enquête et de sécurité en Ontario.

La Direction des services juridiques fournit une gamme complète de services juridiques dans les domaines suivants : services policiers, armes à feu, enquêteurs privés et gardiens, mesures d'urgence, services sécurité-incendie, coroners, droits de la personne, bien-être des animaux, services correctionnels, probation et libération conditionnelle et accès à l'information et protection de la vie privée.

Les avocats de la Direction participent à l'élaboration des lois et des règlements, préparent et révisent une vaste gamme de contrats et autres documents juridiques, et fournissent des avis et conseils juridiques à une clientèle variée. Ils représentent les intérêts des clients aux audiences devant les tribunaux, dans des affaires civiles et pénales, devant les tribunaux administratifs et dans les enquêtes de coroner.

Les avocats de la Direction se présentent également devant les tribunaux administratifs suivants : la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées, la Commission d'étude des soins aux animaux et la Commission de la sécurité-incendie. Ils fournissent, par ailleurs, des conseils juridiques aux tribunaux administratifs suivants : la Commission civile des services policiers de l'Ontario, la Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario et le Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Le programme de stages permet aux stagiaires de toucher à toutes les questions concernant le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Sous la direction et les conseils d'un maître de stage, les stagiaires aident les avocats à préparer des plaidoiries et des réponses aux questions de droits de la personne, s'initient aux divers aspects du processus législatif et contribuent à la rédaction d'exposés du droit sur un certain nombre de sujets. Sur le plan des poursuites, les stagiaires peuvent assister aux audiences devant la Cour des petites créances, et aider les avocats à se préparer en vue des enquêtes, des requêtes d'*habeas corpus*, des motions, des instances de droits de la personne et des audiences devant la Commission d'étude des soins aux animaux. Les stagiaires seront également amenés à travailler directement avec un certain nombre d'avocats de la Direction.

MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES ET MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Personne-ressource :

Deborah Pigeon-Bernotas, avocate
Direction des services juridiques
Ministère des Services à l'enfance et à la
jeunesse
Ministère des Services sociaux et
communautaires
56, rue Wellesley Ouest, 17^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1E9

Ligne directe : 416-327-4922
Renseignements généraux : 416-327-4900
Télec. : 416-327-0568
Courriel : Deborah.pigeon-bernotas@css.gov.on.ca

Postes offerts : 2**Site Web :**

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-327-4900.

APERÇU

Les ministères sont responsables de l'administration de 18 lois dans le domaine de la sécurité sociale et du bien-être de l'enfance. Les ministères financent de nombreux programmes par l'intermédiaire des municipalités et des organismes bénéficiant de paiements de transfert.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires comparaissent devant le Tribunal de l'aide sociale, la Commission de révision de l'aide sociale, les agents de règlement des différends et la Cour des petites créances. Ils aident les avocats à préparer les procédures devant les tribunaux, les audiences devant le Tribunal d'appel en matière de permis, les négociations de règlements et les témoignages dans les domaines du droit de la famille et du droit administratif. Les stagiaires effectuent des recherches dans divers domaines du droit : droit administratif, droit des contrats, droit de la famille, droit de l'aide sociale et du bien-être social, droit du bien-être de l'enfance et droits de la personne. Les stagiaires rédigent des mémoires, des contrats, des exposés des faits, des actes de procédure et d'autres documents à soumettre aux tribunaux. Les stagiaires peuvent aussi participer à la rédaction de règlements ou de textes de loi, et peuvent également aider à mener des poursuites en vertu de la *Loi sur les infractions provinciales*.

MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES - BUREAU DES OBLIGATIONS FAMILIALES

Personne-ressource :

Louise Lloyd

Chef des opérations et de l'administration
des services à la clientèle

Bureau des obligations familiales

1201, avenue Wilson

Édifice B, 7^e étage

Downsview (Ontario) M3M 1J8

Ligne directe : 416-243-1900

Téléc. : 416-240-2402

Courriel : louise.lloyd@css.gov.on.ca

Autre personne-ressource :

Shane Foulds, avocat

Tél. : 416-240-2484

Shane.foulds@css.gov.on.ca

Kelly Spear, avocate

Tél. : 416-240-2435

Courriel : Kelly.spear@css.gov.on.ca

Postes offerts : 3

Site Web : www.mcass.gov.on.ca/mcass/french/pillars/familyResponsibility/index

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer :
416-240-2444.

APERÇU

Les avocats de la Direction des services juridiques offrent leur aide et des services de représentation au directeur du Bureau des obligations familiales dans l'application des ordonnances de soutien financier de la famille en vertu de la *Loi sur les obligations familiales et l'exécution des arriérés d'aliments*.

Les avocats fournissent des conseils juridiques au personnel chargé de l'application et de l'administration de la loi au sujet de l'interprétation et de l'exécution des dispositions de soutien financier de la famille contenues dans les ordonnances et les contrats familiaux; ils représentent le directeur dans les audiences d'exécution à tous les échelons du système judiciaire; ils forment, instruisent et supervisent les avocats figurant sur la liste des avocats représentant le Bureau dans toute la province; ils siègent à des comités et fournissent des séances de formation et des conseils sur les processus d'exécution et l'administration du Bureau des obligations familiales.

De plus, la Direction des services juridiques fournit des conseils juridiques au Bureau du directeur sur des lois connexes, dont l'enregistrement et l'exécution des ordonnances à l'extérieur du territoire de compétence en vertu de la *Loi sur les ordonnances alimentaires d'exécution réciproque* et touchant à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Le Bureau des obligations familiales offre une excellente occasion de stage aux étudiants qui s'intéressent au contentieux en matière de droit de la famille. Nous offrons actuellement trois postes de stage.

Les stagiaires aident les 16 avocats du Bureau dans tous les aspects de leur travail juridique, y compris la recherche, la rédaction de mémoires, la rédaction de documents judiciaires et les réponses aux demandes d'accès à l'information. Le stage accorde également une place importante au contentieux, les stagiaires étant appelés à conduire des procédures au nom du directeur.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Personne-ressource :

Brian Byrnell, avocat
Direction des services juridiques
Ministère de l'Environnement
135, avenue St. Clair Ouest, 10^e étage
Toronto (Ontario) M4V 1P5

Ligne directe : 905-521-7429
N^o principal : 416-314-6589
Télec. : 416-314-6579
Courriel : brian.byrnell@ene.gov.on.ca

Postes offerts : 3**Site Web :** <http://www.ene.gov.on.ca/>**Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.****Autres exigences concernant la demande :** aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-314-6589.

APERÇU

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario (MEO) protège la qualité de l'air de l'Ontario depuis plus de 30 ans. Au moyen de règlements stricts, d'une surveillance ciblée de la conformité et de diverses initiatives innovatrices, le ministère fait face à la pollution de l'air sur les plans local, régional et mondial.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires suivent un cycle de formation dans trois domaines : l'Équipe des avocats, l'Équipe des poursuites et l'Équipe des audiences.

Dans l'Équipe des avocats, les stagiaires en droit ont la possibilité d'exécuter des travaux dans une vaste gamme du droit public et domaines de réglementation, dont le droit environnemental, le droit administratif et, dans une certaine limite, le droit constitutionnel, le droit commercial, la responsabilité réglementaire, la propriété intellectuelle, le droit commercial, le droit de la faillite et de l'insolvabilité, l'accès à l'information et la protection de la vie privée et le droit immobilier. Les stagiaires participent à la rédaction de contrats et à d'autres ententes, de documents réglementaires comme les ordonnances du directeur, et aident à la préparation des lois, règlements et décrets.

Les avocats plaidants de l'Équipe des poursuites agissent comme procureurs de la Couronne dans des poursuites environnementales en vertu de la *Loi sur les infractions provinciales* et plaident aussi des appels. Au cours des dernières années, ils ont plaidé deux fois devant la Cour suprême du Canada (*R. c. Canadian Pacific Ltd.*; *R. c. Consolidated Maybrun Mines Ltd.*). Dans cette portion du cycle, les stagiaires aident les avocats principaux dans des poursuites environnementales. En plus d'assister aux procès et de participer aux activités afférentes aux procès avec les avocats principaux, les stagiaires sont aussi appelés à assumer de façon autonome la responsabilité de poursuites relatives à ces différentes lois, ainsi que la recherche sur diverses questions de procédure et liées à la Charte.

Dans l'Équipe des audiences, les stagiaires participent au traitement des litiges sur des questions environnementales devant les tribunaux administratifs, comme le Tribunal de l'environnement. Ils effectuent des recherches et rédigent l'ébauche de documents à l'intention des avocats principaux plaidant à ces audiences. À l'occasion, ils peuvent participer aux demandes de révision judiciaire ou aux appels prévus par la loi devant la Cour divisionnaire. Comme pour l'Équipe des poursuites, les stagiaires de l'Équipe des audiences assistent aux audiences et aux procédures judiciaires avec les avocats principaux et ont la possibilité de plaider seuls devant les tribunaux administratifs.

MINISTÈRE DES FINANCES

Personne-ressource :

Craig Slater, directeur
Direction des services juridiques
Ministère des Finances
777, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2C8

Ligne directe : 416-325-1450
Renseignements généraux : 416-325-1455
Téléc. : 416-325-1460
Courriel : craig.slater@fin.gov.on.ca

Autres personnes-ressources dans la Direction :

Mark Osbaldeston, avocat
777, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2C8
Tél. : 416-326-7157
Téléc. : 416-325-1460
Mark.Osbaldeston@fin.gov.on.ca

Postes offerts : 1**Site Web :** www.gov.on.ca/FIN

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande :

veuillez joindre trois lettres de référence à votre demande.

APERÇU

La Direction des services juridiques du ministère des Finances fournit une vaste gamme de services juridiques au ministère des Finances. La Direction a un bureau à Toronto et un autre à Oshawa.

Le ministère des Finances est responsable du budget de l'Ontario, des lois de l'Ontario en matière fiscale, de l'évaluation et de la perception des impôts de l'Ontario, de la gestion des finances de l'Ontario, des emprunts de l'Ontario sur les marchés financiers, de l'administration des lois relatives aux services financiers dans des domaines comme les valeurs mobilières, l'assurance et les régimes de retraite, les questions financières du secteur de l'électricité et le développement et le financement des grandes initiatives d'immobilisations en Ontario.

Les avocats pratiquent le droit dans divers domaines au nom du ministère des Finances. Voici certains des ces domaines :

- interprétation et assistance dans la rédaction des lois de l'Ontario en matière d'impôt, y compris l'impôt sur le revenu des sociétés, l'impôt sur le revenu personnel, l'impôt foncier des municipalités, la taxe de consommation et la taxe de ventes au détail;
- interprétation et assistance dans la rédaction de la législation relative aux services financiers en Ontario dans des domaines comme les valeurs mobilières, les assurances et les régimes de retraite; coordination de projets législatifs avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des services financiers de l'Ontario;
- préparation de documents et de conseils juridiques à l'appui d'emprunts, de financement de dettes et de contrats de report par l'Ontario sur les marchés financiers intérieurs et internationaux;
- poursuites provinciales en vertu des lois et règlements administrés par le ministère des Finances et contentieux des affaires civiles relatives aux appels en matière d'impôt, y compris la conduite de procès à la Cour supérieure de justice.
- conseils juridiques et soutien dans l'application de la loi relative à la protection de la vie privée au ministère des Finances; ébauche et interprétation des contrats commerciaux conclus par le ministère des Finances, notamment en matière d'approvisionnement, de consultation et de technologie de l'information.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Le programme de stages en droit du ministère des Finances offre aux étudiants l'occasion de s'initier à la pratique du droit dans un grand nombre de domaines, y compris le droit fiscal, le contentieux des affaires civiles, les poursuites, les opérations sur les marchés financiers, la rédaction législative, les contrats, le respect de la vie privée et la réglementation en matière d'assurance, de retraites et de valeurs mobilières.

Nos étudiants ont l'occasion de travailler sur des questions qui sont souvent très médiatisées et, dans bon nombre de cas, inédites. Les responsabilités habituelles des stagiaires consistent notamment à aider les avocats au contentieux des affaires civiles dans la préparation des causes, à rédiger des avis juridiques, à effectuer des recherches pour des mémoires juridiques et à préparer ceux-ci, à contribuer à la préparation du budget de l'Ontario, et à participer activement à des opérations financières majeures telles que l'émission de titres de créance publique sur les marchés intérieurs et internationaux. Les étudiants effectuent également une rotation d'environ six semaines au bureau d'Oshawa où ils aident les avocats menant les poursuites quasi criminelles relatives aux lois fiscales, assistent à des audiences de la Cour des infractions provinciales et aident les avocats responsables du recouvrement des créances et de l'insolvabilité.

Nos stagiaires peuvent s'attendre à remplir des fonctions à responsabilité croissante, compte tenu de leurs compétences et connaissances. La Direction veille particulièrement à ce que les stages soient diversifiés et flexibles, afin de tenir compte de leurs intérêts.

MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

(ANCIENNEMENT SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION ET MINISTÈRE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS ET AUX ENTREPRISES)

Personne-ressource :

Cora Calixterio, assistante juridique
Édifice Frost sud
Salle 228, 2^e étage
Direction des services juridiques, MSG
7 Queen's Park Est
Toronto (Ontario) M7A1Z5

Tél. : 416-325-6286
Télec. : 416-325-9404
Courriel : cora.calixterio@ontario.ca

**Postes offerts : à déterminer
(maximum de 3)**

Site Web : www.mgs.gov.on.ca/french/index.html

Échéance pour présenter les demandes : 5 octobre 2007

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-325-9393.

APERÇU

Le ministère des Services gouvernementaux (MSG) joue un rôle important dans la prestation de services gouvernementaux aux Ontariennes et Ontariens; il est responsable de la main-d'œuvre gouvernementale, de l'approvisionnement et des ressources technologiques.

Le ministère met l'accent sur la modernisation et l'amélioration des services publics de première ligne sur lesquels les gens comptent, tout en s'assurant que le marché ontarien est équitable, sécuritaire, dynamique et informé.

Le MSG a la responsabilité de bâtir la meilleure fonction publique du monde, afin de respecter l'engagement du gouvernement à être un leader mondial réceptif et innovateur au chapitre du service à la clientèle et de la protection du consommateur

La Direction des services juridiques est composée d'un groupe de pratique et de quatre groupes de services juridiques :

Groupe de pratique du droit du travail : Ce groupe a la responsabilité de fournir les services en matière de relations de travail et de droit du travail aux ministères et organismes de la Couronne. Le travail au sein de ce groupe comprend la représentation du ministère devant les tribunaux administratifs et lors des audiences portant sur les examens judiciaires. Ce groupe est responsable des litiges généraux devant les tribunaux qui sont pris en charge ou supervisés par la direction.

Groupe des services-conseils en droit du travail et en gouvernance : Ce groupe a la responsabilité de fournir des conseils en matière de droit relatif à l'emploi, aux relations de travail et aux pensions de retraite principalement au MSG, à la Commission de la fonction publique et au Centre de développement du leadership. Les membres du groupe offrent aussi des services juridiques en matière de gestion du droit public.

Groupe des services-conseils en droit commercial : Ce groupe a la responsabilité de fournir des services juridiques portant sur le droit commercial, le droit de la technologie de l'information (TI), le droit des assurances et le droit immobilier ainsi que des conseils à l'appui des activités d'approvisionnement. En outre, les membres du groupe fournissent des conseils portant sur des litiges complexes dans le domaine des assurances et sont aussi responsables de gérer certaines initiatives législatives du MSG.

Groupe des services-conseils en accès à l'information et en protection de la vie privée : Ce groupe fournit des conseils en matière de droit de l'accès à l'information et la protection de la vie privée à l'ensemble de la fonction publique. Il offre aussi ses conseils dans les causes portant sur les conflits d'intérêt et les activités politiques.

Groupe des services-conseils en matière de protection du consommateur et de conformité aux lois : Ce groupe offre ses conseils et son assistance à l'élaboration et la mise en œuvre de lois sur la protection des consommateurs ainsi que sur les poursuites en vertu de lois de protection du consommateur. Le groupe fournit ses conseils relatifs à l'administration des lois relevant du MSG à des organismes indépendants responsables des normes techniques et de la sécurité, aux agents immobiliers et agents d'affaires, à l'industrie des véhicules automobiles, à l'industrie du tourisme et de la sécurité électrique. Le groupe offre ses conseils en ce qui a trait à l'enregistrement des entreprises et l'enregistrement des biens personnels et réels et à la tenue d'audiences en vertu d'une partie de ces lois. Il fait part également de ses conseils au Bureau du registraire général de l'état civil et aux organismes qui collaborent avec le MSG comme la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario, la Commission des courses de l'Ontario et l'Ontario New Home Warranty Program (Tarion).

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires font une rotation entre les divers groupes mentionnés ci-après au sein de la direction.

Dans le Groupe de pratique du droit du travail, les stagiaires participent au traitement d'un volume élevé de dossiers de droit du travail. Ils aident les avocats à se préparer aux audiences devant les commissions, les tribunaux administratifs et judiciaires, et accompagnent les avocats aux audiences et séances de médiation. Les stagiaires ont également pour fonctions d'effectuer des recherches juridiques, de rédiger des documents conformes aux services juridiques et conseils fournis par l'avocat de la direction aux cadres supérieurs et au personnel du ministère des Services gouvernementaux, ministères, agences, organismes et commissions. Deux stagiaires sont toujours affectés à ce groupe.

Dans le Groupe des services-conseils en droit commercial, et du Groupe des services-conseils en accès à l'information et en protection de la vie privée, les étudiants fournissent de l'aide dans un milieu très chargé et diversifié de pratique de droit des sociétés/droit commercial et de droit de l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Les stagiaires sont appelés à aider les avocats dans divers domaines du droit commercial, comme la rédaction et la révision des documents d'approvisionnement et des contrats. Les stagiaires participent aux négociations avec les fournisseurs de biens et services, surtout en ce qui concerne les produits de technologie de l'information, les services et la délivrance des permis. Les fonctions des stagiaires englobent la recherche et la rédaction de documents dans divers domaines du droit, notamment le droit commercial, la technologie de l'information, l'approvisionnement, la propriété intellectuelle et le droit de l'information (accès à l'information/vie privée).

Dans le Groupe du droit de protection des consommateurs et des services aux entreprises, les stagiaires aident les avocats à préparer des opinions et avis juridiques dans les domaines de la protection des consommateurs, des biens personnels et réels, des questions touchant le droit des sociétés et le droit administratif. Les stagiaires participent au processus de préparation des lois et règlements pour qu'ils soient examinés par le Conseil des ministres. En outre, les stagiaires offrent un soutien juridique en ce qui a trait aux questions quasi criminelles.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE ET MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Personne-ressource :

Robert Maisey
Avocat et coordonnateur des stagiaires
Direction des services juridiques
Ministère de la Santé et des Soins de longue
durée
56, rue Wellesley Ouest, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5S 2S3

Ligne directe : 416-212-2228 416-326-5521
N^o principal : 416-327-8606
Télec. : 416-327-8605
Courriel : LegalStudent1@moh.gov.on.ca

Postes offerts : 2

Site Web : www.health.gov.on.ca/indexf.html
www.mhr.gov.on.ca

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-327-8606.

APERÇU

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère de la Promotion de la Santé ont la responsabilité d'administrer le système de santé de l'Ontario. Celui-ci fournit des services aux habitants de l'Ontario par la voie de diverses initiatives, comme l'assurance maladie (Assurance-santé de l'Ontario), l'assurance-médicaments, les appareils et accessoires fonctionnels, les services de santé mentale, les foyers de soins de longue durée, les soins à domicile, la santé communautaire, la santé publique et les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée coordonne également les services de santé d'urgence et réglemente les hôpitaux, les hôpitaux psychiatriques, les laboratoires médicaux, les services ambulanciers et les établissements de santé indépendants. Le ministère est également responsable de la législation touchant de nombreux aspects du système de soins de santé tels que les professions de la santé réglementées et la confidentialité des renseignements médicaux personnels. Le ministère de la Promotion de la santé est responsable des initiatives sportives et récréatives ainsi que de la stratégie Ontario sans fumée. Les deux ministères assurent l'administration de plus de 40 lois.

Les problèmes juridiques qui surgissent des diverses responsabilités des ministères sont intéressants et complexes. Nos avocats fournissent des conseils juridiques aux représentants des divers secteurs des programmes des ministères sur de nombreux sujets.

Il s'agit souvent de sujets d'actualité sur le droit de la santé, tels que les services concernant le SRAS, le virus du Nil occidental, le sang, les dons d'organes et de tissus, les renseignements sur la santé personnelle et la vie privée, la santé mentale, la télésanté et la télémedecine, les réseaux de santé familiale, les soins primaires, la pénurie de médecins, les centres de diagnostic « privés », la reproduction humaine assistée, la santé publique, les soins de longue durée, l'assurance maladie (Assurance-santé de l'Ontario), la question du consentement au traitement, les ambulances et les services médicaux d'urgence, les hôpitaux publics, les médicaments et l'assurance-médicaments, les questions liées au cancer, la réglementation des professionnels de la santé, les appareils et accessoires fonctionnels, les autres programmes de paiement, les services de laboratoire, les réseaux locaux d'intégration des services de santé et les établissements de santé indépendants.

La Direction des services juridiques contribue à l'élaboration des lois et des règlements qui régissent le système de santé. Elle donne aussi des conseils aux ministères en ce qui concerne leurs opérations et leurs transactions. Les avocats doivent posséder des connaissances générales sur une variété de domaines juridiques de fond comme le droit administratif, le droit en matière de contrats et d'approvisionnement, le droit des sociétés, le droit de la propriété intellectuelle et le droit de la responsabilité délictuelle.

Nous possédons des bureaux à Toronto et à Kingston.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires reçoivent une formation complète dans de nombreux domaines du droit et ont certaines possibilités de privilégier leurs centres d'intérêts. Nos stagiaires traitent de questions très médiatisées et souvent controversées intéressant la population de l'Ontario et le système de santé.

Ils sont appelés à collaborer avec tous les avocats de la Direction dans divers domaines importants, notamment : le droit administratif, l'interprétation des lois, le droit du travail, les droits de la personne, l'accès à l'information, les contrats, le droit des sociétés et le droit commercial, les politiques en matière de santé, l'élaboration des lois et des règlements pour le système de santé et, dans une certaine mesure, le contentieux des affaires civiles et les requêtes en révision judiciaire. Les stagiaires effectuent des recherches sur une variété de questions juridiques et participent à la rédaction des contrats, des règlements et des lois.

Un avocat expérimenté de la Direction, agissant à titre de directeur de stage, est affecté à chaque stagiaire. La Direction organise un programme interne de formation continue de déjeuners-conférences pour ses stagiaires, et ceux-ci participent aux programmes éducatifs du ministère du Procureur général.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Personne-ressource :

Fanella Hodge
Direction des services juridiques
Ministère du Travail
400, avenue University, 11^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7

Ligne directe : 416-326-7954
N^o principal : 416-326-7950
Télec. : 416-326-7985
Courriel : Fanella.Hodge@mol.gov.on.ca

Postes offerts : 2 ou 3

Site Web : <http://www.labour.gov.on.ca/index.html>

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-326-7985.

APERÇU

Créé en 1919 pour élaborer et exécuter la législation sur le travail, la mission du ministère du Travail est de faire progresser les pratiques de travail sûres, justes et harmonieuses qui sont essentielles au bien-être social et économique de la population ontarienne.

Par la voie des domaines clés du ministère que sont la santé et de la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi, les relations de travail et l'administration interne, le mandat du ministère consiste à établir, à communiquer et à faire appliquer les normes de travail tout en encourageant une plus grande autonomie en milieu de travail. Une gamme d'agences, d'organismes et de commissions spécialisés aident le ministère.

La Direction offre toute une gamme de services juridiques au ministère du Travail. Nos avocats mènent des poursuites en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et de la *Loi sur les normes d'emploi*. En plus du travail de poursuite, la Direction représente le ministère aux audiences tenues devant la Commission des relations de travail de l'Ontario, dans les enquêtes et les procédures de révision judiciaire.

La Direction fournit des conseils au ministre et aux hauts fonctionnaires du ministère sur les projets de politiques et les changements législatifs. Nos avocats rédigent des projets de loi, des règlements, des contrats et d'autres documents juridiques.

Nos bureaux sont situés au centre-ville de Toronto.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Un stage auprès de la Direction des services juridiques du ministère du Travail est une occasion de prendre part à des poursuites quasi-criminelles, aussi bien à l'échelon du tribunal de première instance qu'à l'échelon de l'appel. Les stagiaires sont chargés de dossiers de poursuite et de dossiers d'appel administratif. Ils plaident à la Cour des infractions provinciales et devant la Commission des relations de travail de l'Ontario. Ils travaillent également en collaboration étroite avec les avocats principaux et collaborent avec eux dans différentes causes civiles ou quasi-criminelles. Les stagiaires effectuent des recherches, fournissent des avis juridiques et aident les avocats en les conseillant sur des questions législatives.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

Personne-ressource :

Elizabeth King
Sous-directrice
Direction des services juridiques
Ministère des Affaires municipales et du
Logement
777, rue Bay, 16^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5

Ligne directe : (416) 585-6532
Télec. : 416-585-4003
Courriel : **Elizabeth.King@ontario.ca**

Postes offerts : 2

Site Web : http://www.mah.gov.on.ca/scripts/index_.asp

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-585-6703.

APERÇU

Le mandat du ministère des Affaires municipales et du Logement comprend trois secteurs importants : Les affaires municipales, l'aménagement et le logement. Le ministère administre des lois comme la *Loi sur l'aménagement*, la *Loi de 2001 sur les municipalités*, la *Loi de 1997 sur la protection des locataires*, la *Loi de 1992 sur le Code du bâtiment* et la *Loi de 2000 sur la réforme du logement social*.

La Direction des services juridiques offre des services juridiques au ministère des Affaires municipales et du Logement.

Parmi les questions récentes les plus importantes, il faut citer la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto* proposée, la *Loi sur l'aménagement* et la réforme de la Commission des affaires municipales de l'Ontario, la protection de la ceinture de verdure, la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation* et l'examen de la *Loi de 2001 sur les municipalités*.

La division fonctionnelle de la Direction suit les lignes d'activités de base du ministère, avec des sections d'application des textes de loi sur les municipalités, l'aménagement du territoire, le logement, les locataires et les poursuites. L'atmosphère de travail de la Direction est amicale et coopérative et les stagiaires sont encouragés à poser des questions et à travailler en étroite collaboration avec des avocats expérimentés.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires effectuent des recherches, préparent des avis juridiques et aident à rédiger des projets de loi, des arrêtés ministériels, des contrats et d'autres documents juridiques. De plus, les étudiants assistent les avocats dans la préparation des procédures judiciaires en vue des audiences devant la Commission des affaires municipales de l'Ontario et des actions menées en vertu de la *Loi de 1997 sur la protection des locataires*. Ils examinent aussi les documents commerciaux et effectuent des recherches sur les entreprises.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Personne-ressource :

Jamie Hanson, avocat
Direction des services juridiques
Ministère des Transports
1201, avenue Wilson
Édifice B, 1^{er} étage
Downsview (Ontario) M3M 1J8

Ligne directe : 416-235-4849
Ligne générale : 416-235-4408
Télec. : 416-235-4924
Courriel : jamie.hanson@mto.gov.on.ca

Postes offerts : 2**Site Web :** www.mto.gov.on.ca/french/index.html

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-235-4408.

APERÇU

Le ministère des Transports contribue à la prospérité économique en bâtissant et gérant un réseau de transport sécuritaire et efficace en Ontario. Les activités de base du ministère portent notamment sur la sécurité des usagers de la route et la gestion des routes provinciales, ainsi que sur les politiques et la planification des transports.

La Direction des services juridiques du ministère fournit des services juridiques à tous les secteurs du ministère, dans tous les aspects de ses activités. Elle entretient un climat de coopération où les avocats servent de guides et de mentors aux stagiaires.

La division fonctionnelle de la Direction suit les lignes d'activités de base du ministère avec une section sur la sécurité des usagers de la route, et une section de la gestion des routes provinciales et des politiques et de la planification des transports. Les avocats dans les deux sections traitent d'affaires touchant à divers domaines du droit et fournissent une vaste gamme de services au ministère : poursuites et appels, litiges civils, droit immobilier et expropriations, rédaction de lois et règlements, soumission d'avis sur la sécurité des usagers de la route, rédaction et négociation de contrats, conseils dans le domaine du droit des transports, du droit des sociétés, du droit commercial, de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, des privilèges de construction, du droit de l'approvisionnement, du commerce électronique et des modes alternatifs de prestation des services.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires du ministère acquièrent une expérience variée et complète en droit. Ils aident les avocats dans les dossiers de poursuites et les litiges civils, préparent des observations, s'entretiennent avec les témoins, et assistent aux audiences en compagnie ou au nom d'un avocat. En outre, les stagiaires secondent les avocats dans diverses affaires de droit des sociétés et de droit commercial touchant aux nouveaux débouchés intéressants qui s'offrent au ministère. L'accent est mis sur la recherche et la soumission d'avis dans des dossiers portant sur des questions de droit des sociétés et de droit commercial, de droit de l'approvisionnement, de droit des biens (y compris les privilèges et les expropriations), de droit des transports, et de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée. Les stagiaires peuvent également avoir l'occasion de travailler avec les clients du ministère sur les nouveaux projets de règlements et de lois, et de contribuer à la rédaction des lois et règlements.

Les stagiaires qui effectuent leur stage à la Direction des services juridiques du ministère des Transports acquièrent l'expérience nécessaire en vue de leur carrière juridique, qu'elle soit tournée vers le secteur privé ou le secteur public.

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES DE JUSTICE À LA FAMILLE

BUREAU DE L'AVOCAT DES ENFANTS

Personne-ressource :

Martha Heder

Avocate et coprésidente du Comité des stages en droit

Bureau de l'avocat des enfants

393, avenue University, 14^e étage

Toronto (Ontario) M5G 1W9

Ligne directe : 416-314-8061

N^o principal : 416-314-8000

Télec. : 416-314-8056

Courriel : martha.heder@ontario.ca

Postes offerts : 2**Site Web :**

www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/ocl/

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer :

Martha Heder, avocates et coprésidentes du Comité des stages en droit

Ligne directe : 416-314-8061

N^o principal : 416-314-8000

Télec. : 416-314-8056

Courriel : Martha.heder@ontario

APERÇU

Le Bureau de l'avocat des enfants enquête, défend, protège et représente, dans des instances devant les tribunaux judiciaires et administratifs de l'Ontario, les droits et obligations personnels et réels des enfants.

On peut faire remonter l'origine du Bureau de l'avocat des enfants en Ontario à aussi loin que 1826, année où le lieutenant-gouverneur et le lord chancelier du Haut-Canada avaient compétence sur les successions des mineurs ou les personnes incapables de gérer leurs propres affaires. En 1881, la première *Loi sur l'organisation judiciaire* a officiellement reconnu le Bureau de l'avocat des enfants, alors appelé le Bureau du Tuteur public, qui fonctionne aujourd'hui comme un cabinet d'avocats indépendant au sein de la Division des services de justice à la famille du ministère du Procureur général.

L'avocat des enfants en Ontario à l'heure actuelle est Clare E. Burns.

Les avocats internes et des groupes d'avocats des différentes régions de la province représentent les enfants dans certaines procédures civiles, y compris la protection de l'enfance, la garde et les droits de visite, les successions et les questions de contentieux au civil. L'avocat des enfants peut aussi représenter les enfants conçus ou les personnes non identifiées dans certaines causes successorales.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Le programme de stages en droit au Bureau de l'avocat des enfants offre aux étudiants une excellente expérience pratique en contentieux et une chance unique de représenter une clientèle particulière.

Les stagiaires passent par deux principaux domaines juridiques : les droits de propriété (ce qui comprend le contentieux des affaires civiles et les successions) et les droits personnels (ce qui comprend la garde des enfants et les droits de visite, et la protection de l'enfance).

Durant la phase sur les droits de propriété, les stagiaires sont exposés aux procédures sur les préjudices personnels comme les causes de faute professionnelle médicale, les demandes d'indemnisation dans des accidents automobiles et les règlements mineurs exigeant l'approbation des tribunaux. Les stagiaires auront aussi l'occasion de prêter leur concours à des demandes de redressement formulées par des personnes à charge, des causes d'interprétation de testaments, des litiges en matière d'assurance, de révocation de syndic et de demandes d'approbation de comptes de successions ou de fiducies. Les responsabilités durant cette phase comprennent habituellement les fonctions suivantes : rédiger des actes de procédure, des affidavits et autres documents judiciaires; comparaître à des audiences de motions devant des protonotaires; comparaître à des causes devant la Cour des petites créances et effectuer des recherches juridiques.

Au cours de la phase sur les droits personnels, les stagiaires représentent les enfants dans des causes de protection de l'enfance, de garde et de droits de visite devant la Cour de justice de l'Ontario sous la supervision d'avocats. Les stagiaires auront la responsabilité de gérer les dossiers et d'obtenir des renseignements en tenant des réunions avec les enfants, les parents, les enseignants, les sociétés d'aide à l'enfance, les professionnels de la santé mentale, la police et les avocats des autres parties. En outre, les stagiaires utiliseront leurs compétences en matière de règlement extrajudiciaire des différends pour négocier des règlements à l'amiable des litiges portant sur la garde et les droits de visite et travailler avec des enquêteurs cliniques qui préparent des rapports pour les tribunaux.

Le Bureau de l'avocat des enfants offre et favorise une atmosphère amicale et coopérative. Pendant le stage, des avocats et des agents d'enquête clinique du Bureau organisent, à l'intention des stagiaires, des séminaires de formation sur le droit substantiel et les techniques pour mener les entrevues avec les enfants. En outre, les étudiants ont l'occasion d'assister à des programmes de formation organisés par le Comité des emplois d'été des étudiants et des stages en droit du ministère du Procureur général, de l'Association du Barreau de l'Ontario, du Barreau du Haut-Canada et de l'*Advocates' Society*.

LE BUREAU DU TUTEUR ET CURATEUR PUBLIC

Personne-ressource :

Mara Farmer, avocate
Le Bureau du Tuteur et curateur public
Ministère du Procureur général
595, rue Bay, bureau 800
Toronto (Ontario) M5G 2M6

Ligne directe : 416-314-6053
Télec. : 416-314-2231
Courriel : mara.farmer@jus.gov.on.ca

Autre personne-ressource :

Monique Charlebois, avocate, droit immobilier

Postes offerts : 3

Site Web : www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/pgt/

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

APERÇU

Le Bureau du Tuteur et curateur public (BTCP) fait partie de la Division des services de justice à la famille du ministère du Procureur général. La responsabilité première du BTCP est d'aider à protéger les droits et les intérêts des adultes frappés d'incapacité mentale qui n'ont personne d'autre pour agir en leur nom. La Direction des services juridiques du BTCP est composée d'avocats et de personnel qui travaillent dans les domaines suivants : les services de tutelle, le contentieux, les services internes et le programme des biens aux fins de la bienfaisance. Le personnel juridique s'occupe des problèmes juridiques qui se posent aux personnes incapables qui relèvent du Bureau ainsi que de la prise de décisions de traitement pour les personnes incapables de le faire et qui n'ont pas de proches parents; de la recherche d'héritiers; de l'investissement des fonds de soins perpétuels; des sociétés dissoutes et la protection des intérêts publics dans les organismes de bienfaisance. Étant donné la variété du travail de notre bureau, on le compare souvent à un cabinet juridique général.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires en droit ont l'occasion de comparaître devant les tribunaux judiciaires et administratifs. Ils sont exposés à une variété de sujets, notamment des causes relatives au droit de la famille, aux successions, aux œuvres de bienfaisance, à l'immobilier, aux sociétés, aux délits et aux préjudices corporels. Les étudiants rédigent aussi des mémoires juridiques sur un certain nombre de questions.

Le programme de stages en droit prévoit un cycle de formation en trois étapes et les stagiaires passent par chacune des trois étapes. Les stagiaires travaillent par rotation dans les services de tutelle et du contentieux. Ils travaillent aussi par rotation conjointe dans les services internes et le programme des biens aux fins de la bienfaisance. Ils se voient affecter un avocat principal et un mentor qui leur prodiguent des conseils toute l'année. À la fin de chaque étape, le Comité des stages en droit communique aux stagiaires ses observations sur le travail qu'ils ont accompli.

Le Bureau du Tuteur et curateur public recherche des candidats qui souhaitent venir en aide aux personnes les plus vulnérables de la société. Les candidats doivent avoir une certaine expérience des relations avec les personnes frappées d'incapacité mentale et doivent être disposés à effectuer un travail juridique exigeant.

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES POLITIQUES

DIVISION DES POLITIQUES

Personne-ressource :

Graham Boswell, avocat
Division des politiques
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 7^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1

Ligne directe : 416-326-2512
N^o principal : 416-326-2500
Télec. : 416-326-2699
Courriel : graham.boswell@jus.gov.on.ca

Postes offerts : 1**Site Web :**

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : veuillez joindre à votre demande une lettre d'accompagnement, un CV, une copie du relevé de notes (faculté de droit et diplômes des premier et deuxième cycles) et deux lettres de référence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-326-2500.

APERÇU

La Division des politiques est le point central des services de conseil et de soutien en matière de politiques juridiques et ministérielles stratégiques au sein du ministère du Procureur général. La Division collabore étroitement avec les bureaux du ministre et du sous-procureur général, avec le Bureau du Conseil des ministres, d'autres ministères et d'autres gouvernements.

La Division des politiques est responsable des attributions suivantes :

- Élaborer des politiques et fournir des conseils juridiques (comme les politiques relatives à la justice civile et familiale) dans des domaines régis par plus de 100 lois qui sont du ressort du procureur général.
- Élaborer des politiques stratégiques pour répondre à des questions prioritaires au gouvernement au pouvoir, y compris des travaux de consultation et de coopération avec d'autres participants intéressés.
- Coordonner les politiques ministérielles (comme le soutien aux réunions du Conseil des ministres, les demandes du Bureau du Conseil des ministres, les rencontres fédérales-provinciales-territoriales, les réponses à d'autres gouvernements et autres demandes).
- Appuyer les politiques et conseils aux autres divisions du ministère du Procureur général et à d'autres ministères engagés dans l'élaboration de politiques.
- Gérer les responsabilités juridiques du ministère à l'égard de certaines professions (avocats, architectes, ingénieurs et comptables) et des intérêts des groupes requérant la reconnaissance professionnelle.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires en droit participent activement à tous les aspects du travail, dont la recherche juridique, l'élaboration d'exposés sur les options de politiques, la préparation de mémoires devant le Conseil des ministres, la préparation de rapports pour les cadres supérieurs et le procureur général, ainsi que le traitement de la correspondance du ministre. Les stagiaires participent aussi aux comités interministériels et intraministériels sur les projets législatifs et politiques.

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX

DIVISION DES SERVICES AUX TRIBUNAUX (POLITIQUES)

Personne-ressource :

Laura Craig, avocate
Direction des politiques et des programmes – droit
civil
Division des services aux tribunaux
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
416-326-1992

Andrea Bell, avocate
Direction des politiques et des programmes – droit
de la famille
Division des services aux tribunaux
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K1
416-212-3780

N^o principal : 416-326-4268
Télec. : 416-326-4289
Courriel : laura.craig@ontario.ca

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer :
416-326-1028

Postes offerts : 2

Site Web : www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : veuillez fournir une lettre d'accompagnement, un CV, les relevés de notes en faculté de droit, des échantillons d'écrits juridiques et deux lettres de référence.

APERÇU

La Division des services aux tribunaux est la plus importante du ministère du Procureur général. Elle gère plus de 250 bureaux de la Cour dans la province. Les trois facettes des responsabilités de la Division, politiques, planification et élaboration des programmes, sont gérées par quatre directions au sein de la Division : la Direction des politiques et des programmes – droit criminel, la Direction de la planification ministérielle, la Direction des politiques et des programmes – droit civil et la Direction des politiques et des programmes – droit de la famille.

Les avocats de la Division des services aux tribunaux assument les fonctions suivantes :

- élaboration continue de politiques opérationnelles;
- analyse et conseils en matière de politiques stratégiques proactives;
- élaboration et mise en œuvre, en collaboration avec les acteurs judiciaires sur le terrain, d'initiatives législatives, réglementaires et de programmes relatives aux systèmes de justice civile, pénale et familiale;
- avis juridiques et soutien des programmes pour la haute direction et le personnel des tribunaux dans toute la province.

Étant donné son rôle dans le système judiciaire, une grande partie des activités de la Division des services aux tribunaux consiste à travailler avec d'autres divisions au sein du ministère, avec les tribunaux, le Barreau, le comité des règles, des partenaires du secteur judiciaire, d'autres ministères, des tribunaux fédéraux ou d'autres provinces et territoires, ainsi qu'avec les municipalités.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

La Division des services aux tribunaux offre aux stagiaires en droit une occasion unique de prendre part à l'ensemble des projets en matière de politiques et de législation, en étant à l'origine de décisions stratégiques qui concernent les tribunaux de l'Ontario par l'intermédiaire des processus législatif et réglementaire, et de participer activement aux étapes d'élaboration, de mise en œuvre et de surveillance des programmes.

En travaillant au siège social de Toronto, les stagiaires participent activement à tous les domaines de travail, notamment :

- la préparation de mémoires juridiques;
- la recherche intergouvernementale;
- la préparation de documents de travail;
- la préparation de mémoires aux organismes centraux;
- la préparation de lois et de règlements;
- la préparation du matériel d'information à l'attention des cadres supérieurs et du procureur général;
- la correspondance.

Les étudiants participent également à des comités interministériels et intraministériels sur les initiatives en matière législative et politique.

Voici des exemples de projets récents menés par la Division des services aux tribunaux :

- appui des projet de révision de la justice civile, aux juges de paix, à la protection des enfants et aux comités de liaison communautaires;
- participation et contribution au Plan d'action contre la violence familiale à l'échelle provinciale;
- élaboration et mise en œuvre des changements apportés à la règle de procédure des tribunaux civils, de la famille et de la Cour des petites créances;
- élaboration de modifications à la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, y compris dans le cadre de la *Loi sur l'accès à la justice* (projet de loi 14).

PROFIL DES BUREAUX – COMMISSIONS ET TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

Personne-ressource :

Hart Schwartz
Directeur – Direction des services juridiques
180, rue Dundas ouest, 7^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2R9

Ligne directe : 416-326-9858
Renseignements généraux : 416-314-4500
Téléc. : 416-326-9867
Courriel : hart.schwartz@ohrc.on.ca

Postes offerts : 1**Site Web :** www.ohrc.on.ca

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 13 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : les demandes, avec une lettre d'accompagnement, les relevés de notes et un CV, doivent être envoyées à Aryn Hadibhai, avocat, Direction des services juridiques. Si vous avez des questions ou si vous désirez parler au stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : 416-326-9863.

APERÇU

La Commission ontarienne des droits de la personne est engagée à éliminer la discrimination dans la société en offrant à la population de l'Ontario un leadership solide et un service de qualité :

- dans l'application efficace du *Code des droits de la personne* de l'Ontario;
- dans la promotion et l'avancement des droits de la personne.

La Commission ontarienne des droits de la personne a été créée en 1961 pour administrer le *Code*. La Commission est un organisme sans lien de dépendance avec le gouvernement. Elle a une obligation de rendre compte à l'Assemblée législative par l'entremise du procureur général.

Le mandat de la Commission en vertu du *Code* comprend notamment les tâches suivantes : enquêter les plaintes de discrimination et de harcèlement; déployer des efforts en vue de régler les plaintes entre les parties; prévenir la discrimination grâce à une sensibilisation du public et une politique publique; examiner les situations où le comportement discriminatoire existe.

Les avocats de la Commission plaident des causes de discrimination devant tous les paliers de tribunaux; le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, la Cour supérieure de justice, la Cour divisionnaire, la Cour d'appel et la Cour suprême du Canada. Les avocats de la Commission offrent aussi leurs conseils au commissaire en chef, aux commissaires et au personnel de la Commission.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

L'expérience de stage en droit à la Commission peut inclure les tâches suivantes :

- faire de la recherche sur les questions de procédure et les questions juridiques de fond;
- faire de la recherche dans les ouvrages sociologiques pertinents;
- comparaître aux audiences du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, aux instances portant sur les révisions judiciaires et aux appels;
- participer à des séances de médiation;
- préparer et présenter des plaintes devant le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario;
- rédiger des avis juridiques;
- préparer des résumés de causes;
- faire des entrevues avec les témoins;
- repérer et préparer les témoins experts;
- participer aux séminaires du Barreau du Haut-Canada et de l'Ontario Bar Association;
- participer aux réunions ordinaires de la Direction.

TRIBUNAL DE L'ENVIRONNEMENT

Personne-ressource :

Gaye McCurdy
Secrétaire du Tribunal
Tribunal de l'environnement
2300, rue Yonge
C.P. 2382. 17^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4

Tél. : 416-314-4600
Télec. : 416-314-4506
Courriel : resume@ert.gov.on.ca

Postes offerts : 1

Site Web : www.ert.gov.on.ca/ERT_new_index30.htm

Échéance pour présenter les demandes : 13 juillet 2007; les entrevues commenceront le 14 août 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

APERÇU

Le Tribunal de l'environnement, le Bureau des audiences de la Commission de l'escarpement du Niagara, et le Bureau de jonction des audiences sont à la recherche de candidats et candidates pour un poste de stagiaire. Le Tribunal de l'environnement, le Bureau des audiences de la Commission de l'escarpement du Niagara et le Bureau de jonction des audiences fonctionnent comme trois bureaux distincts sous une seule administration. La responsabilité principale de ces bureaux est d'entendre les appels ou les requêtes et de rendre des décisions aux termes des lois suivantes : *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario, Loi sur la protection de l'environnement, Charte des droits environnementaux, Loi sur la gestion des éléments nutritifs, Loi sur la salubrité de l'eau potable, Loi sur la planification et l'aménagement de l'escarpement du Niagara, Loi sur la jonction des audiences, Loi sur les pesticides, Loi sur les évaluations environnementales.*

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Les stagiaires ont l'occasion d'acquérir une expérience en accomplissant les tâches suivantes :

- effectuer de la recherche juridique/interprétation des lois;
- faire la recherche pour les avocats, le président et les membres du Tribunal;
- rédiger des mémoires juridiques à des fins d'examen;
- participer aux audiences et conférences préparatoires et observer leur déroulement
- rédiger des lettres conformément aux instructions;
- examiner les lois actuelles et en cours d'adoption;
- aider à la révision des documents et publications du Tribunal;
- contribuer à la rédaction des modèles de documents administratifs;
- résumer les décisions;
- observer et apprendre les méthodes de règlement extrajudiciaire des différends, le droit de l'environnement et le droit administratif.

Le stagiaire est affecté à un tuteur qui l'encadre et le conseille durant toute la durée du stage en droit. Le tuteur communiquera au stagiaire ses observations sur son travail.

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE DE L'ONTARIO

Personne-ressource :

Geneviève Chiu, avocate et chef des services de
recherche juridique
Cour supérieure de justice
Palais de justice, 361, rue University, 6^e étage,
salle 621
Toronto (Ontario) M5H 1T3
Tél. : 416-327-5005
Télec. : 416-327-5000
Courriel : geneviève.chiu@jus.gov.on.ca

Postes offerts : 21

Site Web : [www.ontariocourts.on.ca/superior court
justice/articling/index.htm](http://www.ontariocourts.on.ca/superior-court-justice/articling/index.htm)

Échéance pour présenter les demandes : 2 février 2007.

Autres exigences concernant la demande : aucune autre exigence.

APERÇU

Chaque année, 21 étudiants en droit sont choisis pour effectuer un stage à la Cour supérieure de justice. Il y a dix postes disponibles à Toronto (y compris un poste rattaché à la Cour divisionnaire) et 11 postes dans les centres régionaux suivants : Brampton (2), Hamilton (2), London (1), Windsor (1), Newmarket (2), Ottawa (2) et Sudbury (1).

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGES EN DROIT

Collaborant étroitement avec les juges, les candidats retenus se familiariseront avec de nombreux aspects des procès au civil et au criminel. On encourage les commis aux services juridiques à assister aux procès, aux audiences à la Cour des motions civiles, à la sélection des jurés, aux prononcés des peines, aux réunions d'études de cas, aux audiences sur les faillites, aux appels en matière de poursuites sommaires et aux audiences de la Cour de la famille.

Les commis aux services juridiques fournissent aux juges des avis oraux et des mémoires écrits sur toutes sortes de points de droit, examinent les actes de procédure, préparent les résumés des causes, aident à la rédaction des exposés du juge au jury et révisent les jugements. Les commis aux services juridiques peuvent également être invités à aider les juges à préparer des ouvrages théoriques, des discours et des présentations sur des sujets liés au droit.

L'un des commis aux services juridiques de Toronto est affecté exclusivement à la Cour divisionnaire, où il acquerra de l'expérience dans le domaine du droit administratif. La Cour divisionnaire procède à la révision juridique des décisions des tribunaux et sert de tribune pour certaines causes portées en appel.